$\begin{array}{c} \text{Recu le } 17/10/2022 \\ \text{Information } n^{\circ}\text{INFO\_145\_RH\_22\_10\_14\_BILAN\_SOCIAL\_2021} \end{array}$ 





Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée

## ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MARSEILLE MÉDITERRANÉE

Siège social: 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

#### Conseil d'Administration

Séance du 14 Octobre 2022

#### **BILAN SOCIAL 2021**

Information no INFO\_14\_RH\_22\_10\_14\_BILAN\_SOCIAL\_2021

### L'an deux mille vingt-deux, le quatorze octobre,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 30 septembre 2022.

#### VU

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- L'article L231-1 du code général de la fonction Publique;
- les statuts de l'Établissement ;

## **CONSIDÉRANT**

L'avis du Comité Technique du 22 septembre 2022,

## Accusé de réception en préfecture 013-200029205-20221014-14CA221014SOC-AU

 $\begin{array}{c} \text{Recu le } 17/10/2022 \\ \text{Information } n^{\circ}\text{INFO\_145\_RH\_22\_10\_14\_BILAN\_SOCIAL\_2021} \end{array}$ 



#### Le Président,

### **EXPOSE**

Avec régularité, le bilan social recueille l'essentiel des données sociales majeures des Ressources Humaines.

Mémoire de l'évolution de notre établissement, il permet de porter notre attention vers les actions importantes de la politique de gestion des Ressources Humaines qui ont été conduites en 2021.

Le bilan social est une photographie du personnel de l'Établissement à un moment donné, soit le 31 décembre 2021. Il apporte une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et permet de déceler les axes de progrès et les points forts de l'Etablissement. Les données ci-après concernent donc les agents présents au 31 décembre 2021, à savoir les fonctionnaires stagiaires ou titulaires et les contractuels sur postes permanents ou remplacants.

Dans plusieurs domaines, des comparaisons sont faites avec les données disponibles sur les années antérieures.

Pour certaines données, les agents non permanents sont également comptabilisés.

Ce bilan sera complété par deux documents :

- Le rapport social unique, créé par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ce rapport vient se substituer au rapport sur l'état de la collectivité, au rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et au rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.
- Le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales prévu par la loi n°2014-873 du 4 août 2014 et le décret n°2015-761 du 24 juin 2015,

Pour 2021, il est à noter les éléments suivants :

- L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19 : autorisations spéciales d'absence, télétravail, fin du jour de carence, prime COVID, procédures pour le suivi des cas-contacts et des agent⋅e⋅s dit⋅e⋅s vulnérables, hausse des congés maladie ...
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, dans le cadre de l'intégration du CRR au sein de l'établissement, 54 enseignants du Conservatoire Pierre Barbizet (CRR) ont intégrés l'établissement et 15 agents (surveillants, agents administratifs) ont été mis à disposition par la Ville de Marseille.
- L'activité du service RH a fortement augmentée et un agent a été recruté au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Un agent s'est spécialisé dans les missions de recrutement et de formation à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- Le 1er mai 2021, un logiciel de SIRH (ou Système d'information de gestion des ressources humaines) a été acquis par l'établissement ce qui a également impacté le fonctionnement et l'organisation du servie RH (reprises des données, formations ....). Le SIRH couvre l'ensemble des processus de gestion d'une DRH, de la gestion des recrutements à celle des formations et des carrières. En 2021, seule le module carrière et paie a été acquis.
- Des élections professionnelles ont eu lieu en 2021 afin d'intégrer les agents du CRR au sein des instantes de l'INSEAMM (comité technique, Conseil d'administration, Comité Hygiène et sécurité et des Conditions de travail).

Le document est transmis à titre d'information et n'est pas soumis au vote du Conseil d'Administration.

INSEAMM CA 14/10/2022

# Accusé de réception en préfecture 013-200029205-20221014-14CA221014SOC-AU

 $\begin{array}{c} Recu\ le\ 17/10/2022\\ Information\ n^oINFO\_145\_RH\_22\_10\_14\_BILAN\_SOCIAL\_2021 \end{array}$ 



Fait à Marseille, le 14 octobre 2022

Le Président

Jean-Marc Coppola